

## INTERVENTION CONCERTÉE EN VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE : QUAND LE MIEUX-ÊTRE DES ENFANTS EST AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

**Objectifs** : Évaluer une stratégie de concertation novatrice impliquant des intervenants-es en violence conjugale et en maltraitance.

**Méthode** : La stratégie employée dans le cadre de cette recherche visait à tenir des rencontres de concertation réunissant différents organismes qui interviennent auprès des familles concernées par la violence conjugale et les mauvais traitements envers les enfants. Pour chaque famille qui a bénéficié du projet, deux rencontres de concertation étaient organisées afin de réunir les différents organismes concernés, et ce, en portant une attention particulière à ce que les ressources représentant les principales expertises en violence conjugale et en maltraitance soient représentées (protection de l'enfance, intervention auprès des victimes de violence conjugale, intervention auprès des conjoints ayant des comportements violents). Lors des rencontres de concertation, les intervenants-es étaient invités-es à partager leurs impressions respectives de la situation familiale et à suggérer des pistes d'intervention. Les rencontres étaient animées par la coordonnatrice du projet. L'évaluation inclut un total de 115 participations d'intervenants-es qui oeuvraient auprès de 29 familles différentes.

Afin d'évaluer la stratégie de concertation proposée, les intervenants-es devaient compléter un questionnaire permettant de recueillir des données qualitatives et quantitatives portant sur : 1) l'amélioration de leur connaissance de la problématique et des enjeux s'y rattachant à la suite de la rencontre; 2) les divergences et les consensus identifiés par les intervenants-es durant la rencontre; 3) leur appréciation générale de la rencontre de concertation et de son déroulement; 4) les éléments facilitants et les obstacles à la rencontre; 5) leur appréciation du choix des acteurs pour la rencontre et 6) leurs autres expériences de concertation.

### MISE EN CONTEXTE

Depuis le début des années 1990, les services d'aide offerts aux enfants exposés à la violence conjugale se sont grandement développés (Côté et al. 2009). Plusieurs acteurs du réseau de la santé et des services sociaux peuvent intervenir dans ces situations, notamment les ressources communautaires spécialisées en violence conjugale, les services sociaux et de santé de première ligne, les services de protection de l'enfance, les organismes offrant des services aux hommes qui ont exercé de la violence et les services de contacts supervisés ou d'échanges de garde d'enfants. Toutefois, la réalité complexe des familles auprès desquelles ces ressources interviennent pose différents enjeux de collaboration entre les différents organismes concernés. En effet, les ressources d'aide en violence conjugale et en maltraitance ayant évolué dans des réseaux parallèles, elles ne partagent pas toujours les mêmes missions, la même compréhension de la problématique et des solutions possibles.

C'est dans cette perspective qu'une recherche-action a été réalisée dans la région de Québec de 2006 à 2010 afin de mettre en place une stratégie de concertation novatrice qui visait à favoriser la collaboration entre différents intervenants-es travaillant auprès de familles aux prises à la fois avec une problématique de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants. L'évaluation de l'implantation de cette stratégie s'est déroulée de 2011 à 2013. Cette fiche synthèse résume les résultats de cette expérimentation.

Les résultats de cette recherche permettent tout d'abord de constater l'existence de plusieurs consensus et divergences dans les points de vue des intervenants-es, en plus de démontrer que les modalités établies dans le cadre du modèle de concertation proposé permettent de faciliter la collaboration, tout en limitant les rapports de pouvoir. L'évaluation, quant à elle, dégage des pistes pour améliorer la concertation en lien avec la complexité des

situations familiales. Les résultats soulignent également la satisfaction des intervenants-es face à la stratégie de concertation proposée et permettent de constater que la participation au processus de concertation peut amener les intervenants-es à collaborer davantage avec les partenaires des autres milieux.

### CONSENSUS ET DIVERGENCES ENTRE INTERVENANTS-ES

Un consensus existe entre les intervenants-es quant à l'importance d'assurer la sécurité des enfants exposés à la violence conjugale ou victimes de mauvais traitements et des mères victimes de violence conjugale.

Par ailleurs, différentes divergences ressortent quant aux points de vue des intervenants-es, notamment en ce qui a trait à la compréhension des rôles et des mandats de chacun. Toutefois, la majorité des intervenants (87 %) rapporte que leurs connaissances à propos des différents organismes présents dans les rencontres de concertation s'étaient moyennement ou beaucoup améliorées. Ces éléments portent à croire que le fait d'améliorer la connaissance des intervenants-es quant aux différents organismes qui œuvrent auprès des mêmes familles représenterait une façon simple et peu coûteuse d'améliorer la concertation. Des divergences émergent également en ce qui a trait à la compréhension de la situation familiale, principalement quant à la dynamique de violence présente au sein des familles et aux impacts de la violence sur les enfants.

### ENJEUX LIÉS AUX MODALITÉS DE CONCERTATION

Les résultats de la recherche démontrent que les modèles de concertation doivent être construits de manière à diminuer les rapports de pouvoir. Toutefois, ceux qui existent sont appliqués à une diversité de problématiques et relèvent, pour la plupart, des établissements publics. Pourtant, en violence conjugale, l'expertise s'est en bonne partie construite dans les milieux communautaires.

Ainsi, il est possible que ces protocoles accentuent les rapports de pouvoir au lieu de contribuer à les réduire. De plus, ils exigent habituellement la présence des familles, ce qui voudrait dire intervenir conjointement avec la victime et l'auteur de violence conjugale, alors que c'est généralement contre-indiqué en violence conjugale pour des enjeux de sécurité.

La structure du modèle de concertation expérimenté dans le cadre de cette étude semble favoriser la réduction des rapports de pouvoir lors des rencontres. Tout d'abord, il se peut que la présence des trois principaux volets d'expertise en violence conjugale (protection de l'enfance, intervention auprès des victimes de violence conjugale, intervention auprès des conjoints violents) contribue à réduire les rapports de pouvoir. En effet, la présence systématique de ces trois milieux, permettant d'illustrer l'importance de chacun, peut contribuer à diminuer les déséquilibres de pouvoir. Un autre facteur identifié par les intervenants-es pour expliquer cet aspect est la présence d'un animateur neutre permettant d'assurer le bon déroulement des rencontres et d'assurer le respect du temps de parole de chacun des participants-es. Un troisième élément facilitant représente l'attitude positive des intervenants-es, qui font preuve de respect, d'écoute et d'ouverture tout au long des rencontres. Ces attitudes peuvent avoir été encouragées par la présence de l'animateur qui invitait chacun des intervenants-es à participer et à exprimer son point de vue.

#### COMPLEXITÉ DES SITUATIONS FAMILIALES

Les situations familiales impliquant une concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants sont très complexes, ce qui peut entraîner des discordances chez certains intervenants-es quant à leur vision des enjeux et des besoins des familles. Toutefois, la stratégie de concertation proposée permet aux intervenants-es d'avoir accès à un ensemble de données beaucoup plus large et de partager des informations complémentaires, ce qui permet de mieux comprendre la réalité des familles concernées et de cibler plus efficacement les objectifs d'intervention. En fait, 92% des intervenants-es ayant participé à cette recherche considèrent que la concertation permet de mieux répondre aux enjeux de sécurité des victimes de violence conjugale et familiale. Selon les intervenants-es, la grande majorité des familles bénéficient également, à la suite des rencontres, d'interventions plus adaptées à leur réalité, notamment d'interventions plus axées sur la sécurité des enfants. Par ailleurs, certains intervenants-es mentionnent qu'il aurait été intéressant de voir s'ajouter aux rencontres de concertation des intervenants-es d'autres expertises, principalement des intervenants-es provenant des domaines judiciaire, de la santé mentale, de la toxicomanie et de l'éducation.

#### SATISFACTION DES INTERVENANTS-ES

Les intervenants-es ayant participé à l'expérimentation soulignent la pertinence de cette stratégie de concertation auprès de familles aux prises avec une concomitance de violence conjugale et de mauvais traitement envers les enfants. De plus, ils se prononcent tous en faveur de l'implantation de cette stratégie à plus large échelle. La satisfaction des intervenants-es à l'égard de la démarche de concertation expérimentée a été mesurée à l'aide de sept indicateurs, soit la pertinence des discussions cliniques pour

leur pratique professionnelle, la liberté d'expression lors des rencontres, le sentiment que leur expertise et leur compétence professionnelle sont reconnues, le sentiment que l'expertise et la compétence professionnelle des autres sont reconnues, l'ouverture du groupe à entendre et à respecter le point de vue des autres, leur propre contribution à la discussion et la contribution de l'animateur à ce que chacun puisse s'exprimer librement. Pour ces sept indicateurs, près de 100 % des intervenants-es indiquent être très satisfaits-es ou satisfaits-es, ce qui démontre leur grande appréciation quant à cette stratégie de concertation.

#### IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION ET LA RECHERCHE

Comme cette recherche le démontre, une plus grande connaissance par les intervenants-es des différents organismes qui œuvrent auprès des familles aux prises avec une problématique de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants permet d'améliorer considérablement et de façon peu coûteuse la compréhension du mandat des différentes expertises et d'améliorer la collaboration entre elles. C'est pourquoi, afin d'optimiser les services offerts, les instances de concertation en violence conjugale déjà existantes pourraient initier davantage de stratégies concrètes d'échange clinique. Il serait également intéressant de mesurer de façon plus spécifique en quoi l'idéologie propre à chaque organisme influence les divergences relevées quant à la lecture des situations familiales. Finalement, si la stratégie choisie pour améliorer les services offerts auprès des familles concernées consiste à étendre la concertation à l'ensemble des acteurs intervenant auprès de ces dernières, la recherche devra se pencher sur les enjeux éthiques soulevés quant au partage de l'information entre les différents intervenants, par exemple, en ce qui a trait aux rapports de pouvoir, à la confidentialité ou encore au détournement de certaines informations pour le bénéfice d'un organisme en particulier. Malgré ces défis, la concertation entre les acteurs concernés demeure bénéfique pour les familles, puisque cela permet une intervention plus cohérente et plus ciblée.

#### RÉFÉRENCES

Côté, I., Vézina, J-F., Cantin-Drouin, M. et Chamberland, A. (2009). Prévention et traitement en matière d'exposition à la violence conjugale. Dans S. Dufour et M-E Clément, *Violence et maltraitance envers les enfants en milieu familial*, Éditions CEC.

Citer de la façon suivante:

Lessard, G., (2015) Violence conjugale et maltraitance: agir ensemble pour le mieux-être des enfants, Fiche synthèse - recherche, no. 18, Cri-Viff (synthèse rédigée par G. Leclerc)